

Le feuilleton : mémoires du petit Louis : [suite]

Autor(en): **Sabon, J.-L. / Sabon, L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **72 (1933)**

Heft 24

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-225309>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

temps-là, ne songe plus à elle. C'est quand il est bien chaud qu'il faut battre le fer.

Elodie, pressée de conquérir les bonnes grâces de la vieille dame marieuse, fut bien de cet avis, et sa mère, piquée :

— Eh bien ! mon enfant, puisque tu n'approuves ni ton père, ni moi, à toi de trouver mieux. — Je connais mal, à vrai dire, les goûts de votre amie, et il m'est difficile... se récusa pour la forme Elodie.

Mais aussitôt en quête :

— Aime-t-elle les bibelots ?

— Je ne crois pas, fit le père ; c'est une femme si pratique ! On n'en voit pas chez elle.

— Dans ce cas, ce qu'il faut, c'est un cadeau utile. Au fait, n'a-t-elle pas dit qu'elle allait recevoir des neveux la semaine prochaine ?

— Parfaitement, puisqu'elle a même déclaré qu'elle ne pourrait s'occuper de toi qu'après leur départ.

— Eh bien ! mais voilà notre affaire ! Donnez-lui quelque chose pour l'aider à les recevoir. N'auriez-vous pas, par exemple, mon père, quelques bouteilles de vin vieux à lui offrir ?

Mais M. Tirefontaine tenait à un cellier qui était sa gloire, et, ne voulant même pas que la proposition pût être discutée :

— Du vin vieux, à une dame ! quelle drôle d'idée ! s'écria-t-il en haussant les épaules.

Mme Tirefontaine, elle-même, d'ailleurs, parut faire la moue.

— Alors, que diriez-vous, ma mère, d'une belle poularde ? On en trouverait bien une dans votre basse-cour ?

— Mais non, ma pauvre petite, c'est ce qui te trompe. Je n'ai rien de présentable, absolument rien en ce moment ; rien qu'une paire de chapons, que je garde pour la bonne occasion que tu devines, si, par bonheur, d'ici quelques semaines...

Elodie sourit à cette jolie perspective d'un éventuel déjeuner de fiançailles et, appelant de tous ses vœux cet heureux jour, qui écarterait d'elle le bonnet de sainte Catherine, dont elle sentait déjà les brides la frôler.

— Autre chose, fit-elle résolument : un cofret de bonbons ?

Voyant qu'on ne trouverait jamais sur quoi pût s'établir l'accord, Elodie commençait à s'énerver. Mme Tirefontaine avait repris son ouvrage et tricotait fiévreusement en faisant bien des points de travers. M. Tirefontaine, ennuyé, tourmentait sa chaîne de montre.

Tout à coup, un des trois — ils ne savent plus eux-mêmes lequel, tant le silence de tous était plein de la même pensée, — un des trois s'écria :

— Mais pourquoi ne lui offrirait-on pas une belle carpe de l'étang des Verts-Prés, que l'on vient de pêcher ?

L'unanimité parut aussitôt devoir, peut-être un peu de guerre lasse, se faire enfin sur ce projet. Quelle objection, au demeurant, pouvait-on présenter ?... Chacun, même à la réflexion, opina du bonnet. Si bien que, la veille de la visite de ses neveux, Mme Vulpain, en regardant dans son espion, vit arriver chez elle la bonne des Tirefontaine avec un grand panier, dans lequel elle eut la joie de contempler peu après une magnifique carpe, toute palpitante encore et brillante et nacrée, reposant sur un lit d'herbe fraîche parfumé de fenouil.

— « M. et Mme Tirefontaine ! » s'étonnait maintenant la vieille dame en regardant la carte qui accompagnait l'envoi. Les Tirefontaine ? mais que leur a-t-il pris tout à coup ?... Ils sont si pingres d'ordinaire !

— En tout cas, cela tombe joliment bien, se réjouissait sa bonne Brigitte, et nous voilà tirées d'embarras pour le repas de demain.

Cependant, Mme Vulpain, qui n'en revenait pas, ne cessait de se demander, un peu inquiète :

— Pourquoi ce cadeau des Tirefontaine ? Elle leur avait rendu déjà bien des services ; jamais ils n'avaient eu pour elle une telle attention...

Il s'agissait sans doute, d'Elodie. Pourtant, ce n'était qu'un espoir, et bien vague encore, qu'elle leur avait donné à ce sujet. Aussi bien une générosité si soudaine n'était pas, malgré tout, sans la rendre perplexe. Sans compter qu'une carpe c'était imprévu... Une carpe, enfin, pourquoi une carpe ?...

Or, à force de chercher et de s'interroger ainsi, l'imagination fertile, chatouilleuse et pleine de ressources de Mme Vulpain lui suggéra que Mme Tirefontaine la trouvait, sans doute, trop bavarde, et que, vraisemblablement, c'était une leçon discrète qu'on avait, sans en avoir l'air, entendu lui infliger. Et cette idée baroque s'étant ancrée dans son esprit, elle se jura de marquer qu'elle avait compris en suivant à la lettre, vis-à-vis du projet concernant Elodie, le conseil de réserve et de discrétion, que, sans conteste, comportait maintenant à son sens le cadeau de la carpe.

Si bien que, par la faute de ce poisson maudit — où se cachait assurément quelque mauvaise fée — Elodie, la malheureuse Elodie, si impatiente de se marier, à vu, hélas ! jusqu'à son dernier espoir s'envoler. M. et Mme Tirefontaine, rejetant, dans leur regret mutuel, la responsabilité l'un sur l'autre, sont sans cesse en querelle au sujet de ce fatal présent, car Mme Vulpain, toujours pleine de la même froideur dans sa rancune, n'oublie pas...

Seuls, les neveux ont su apprécier comme il convenait la succulente carpe, que Brigitte leur a servie avec, autour, de bonnes croustades dorées et une pointe de vin blanc et des câpres pour parfumer la sauce. J. N.



MEMOIRES DU PETIT LOUIS.

Pendant nos évolutions dans le Tyrol, j'ai pu me convaincre que, pour tenir la campagne, la carabine reste bien en arrière, et devient très souvent un véritable embarras, c'est toute une pharmacie à traîner après soi ; et venez-vous à perdre votre trousse, votre carabine vous devient inutile, elle ne peut plus vous servir. J'en ramassai une qu'un soldat autrichien venait de jeter par terre, à la dernière affaire ; je la vendis avec un violon, très distingué quant au son, en arrivant à Inspruck ; je me fis ainsi une jolie somme de 60 guilders, (monnaie d'Allemagne qui vaut 2 fr. 50 c.), savoir, la carabine pour 10 guilders, et le violon pour 50. Grâce à cette aubaine, je pus suppléer au manque d'argent qui se faisait sentir dans notre troupe, par suite de l'absence de notre quartier-maître, qui se trouvait alors en dépôt à Besançon.

C'est ici le moment de parler de ceux qui comptent sur leur adresse pour être bons soldats. J'ai vu de mes yeux de ces bourreaux de crânes, des maîtres d'armes, des spadassins qui, au régiment, sur le terrain d'un duel, faisaient trembler leur adversaire, et qui, eux-mêmes, le jour d'un combat ou d'une bataille, tremblaient, avaient la greulotte, et étaient de pauvres soldats durant l'action, et qui même s'esquivaient pendant qu'on s'y préparait. C'est qu'aussi il ne suffit plus de compter sur son adresse sur le champ de bataille, et quoique les Tyroliens ne soient pas de mauvaises troupes, ils rentrent, pour un combat de nuit, dans le grand monceau des soldats autrichiens. C'est un grand préjugé invétéré chez le bourgeois qui, de sa vie, n'a vu le feu que dans la cuisine ou à la cheminée, de croire que lorsqu'on se bat chez soi pour défendre ses foyers, sa patrie, on se comporte mieux qu'ailleurs. Non, cela n'est pas ; car alors comment expliquerez-vous, messieurs les grands bourgeois politiques, ce fait, que nous sommes restés 25 ans chez les autres, et que pendant ce temps toutes les capi-

tales de l'Europe ont dû recevoir la visite de nos aigles ? Malgré cela vous ergotez toujours votre thème, qui n'a pour lui aucune autorité, si ce n'est la preuve du contraire.

Le prince Berthier faisait remarquer à l'Empereur que son premier banquier n'avait pas encore été décoré de l'Ordre de la Légion d'Honneur, et que cependant il lui avait rendu de grands services. « Ah ! parbleu, répondit-il, je les lui ai bien payés ; il m'a prêté des millions et je lui ai fait gagner des milliards ; ces services-là ne se paient qu'avec de l'argent ; les faits d'armes héroïques, les inventions utiles au bonheur de l'humanité, les découvertes dues au génie, le talent dans les arts, voilà des titres pour mériter la distinction dont vous parlez ; mais à l'argent marié à l'usure ? allons donc, prince, aujourd'hui vous n'êtes pas lucide. Des serviteurs de boudoirs, d'antichambres, des agioteurs, des spéculateurs, porter la croix d'honneur ? ce serait rabaisser l'Ordre, et exposer l'homme qui s'en trouverait paré sans l'avoir mérité, au ridicule, à la risée publique, car l'analyse, la dissection arrivent tôt ou tard, et le porteur est traité suivant ses œuvres. Il n'y a qu'un roi boutiquier qui puisse trafiquer d'une chose destinée au vrai mérite. » En cela Napoléon avait bien raison ; c'est ici où la ligne droite fait des heureux, et où le contraire vous plonge dans les plus désolantes perplexités.

La guerre vous donne le droit aux contributions forcées du pays occupé, au cantonnement par le vainqueur, ce que l'on peut dire être la ligne courbe, tortueuse, cachée, que les malheureux habitants du pays ennemi seuls déplorent, mais dont l'histoire ne fait pas mention. N'est-il pas affreux de penser aux conséquences d'un tel fléau sur les prospérités d'une nation ; prospérités qui se trouvent compromises, suivant les cas, non pour peu de temps, mais le plus souvent pour un grand nombre d'années. Des épouses devenues veuves, des enfants orphelins, des vieillards restés sans appui, les habitations détruites, les campagnes ravagées et l'industrie arrêtée, tels sont les résultats que la guerre produit. A la pensée de tant de maux, ne sommes-nous pas en droit de répéter encore, que mieux vaut la paix, fût-ce même au prix de sacrifices compatibles avec l'honneur ; la guerre fait plus de malheureux qu'elle en emporte.

Pour donner un exemple des vexations sans nombre subies par les vaincus, j'ai été à même de savoir qu'un colonel en Prusse (1807), avait à dépenser, par jour, la somme de 18 thalers (un thaler vaut, argent de France, 3 f. 60 c.). L'histoire, ni bulletin, ni journal, ne saurait parler de tel fait ; non plus, elle ne dit qu'un tambour français demande, dans son logement, une bouteille d'eau-de-vie ; cette bouteille lui étant apportée par la servante de la maison, il la renvoie disant qu'il faut du cognac, qu'il ne boit pas de l'eau-de-vie de pommes de terre, et il faut que ce soit la propriétaire chez laquelle il se trouve logé, une baronne, qui le serve elle-même. Des exemples semblables que je pourrais multiplier, ne sont que des bagatelles à côté d'autres résultats plus graves que j'ai fait ressortir plus haut, mais qui tendent encore à faire désirer un état de paix constant.

(A suivre).

J.-L. Sabon.

Pour la rédaction

J. BRON, édit.

LAUSANNE. — Imp. Pache-Varidel & Bron

Vient de paraître !

Urbain Olivier

Ferdine ou la Pension Collet

Nouvelle Edition

Charles BONNARD, Editeur, Lausanne

Broché Fr. 3.50, Relié Fr. 5.—

Déjà paru : *Le Manoir du Vieux Clos.*

En vente chez l'Editeur et dans toutes les librairies.